



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Logement social

Question au Gouvernement n° 1666

Texte de la question

M. le president. La parole est a M. Jacques Guyard.

M. Jacques Guyard. Ma question s'adresse a M. le Premier ministre.

Les organismes charges du logement social, les associations de locataires et les beneficiaires des aides au logement et l'industrie du batiment ont eu vent de donnees, sur la preparation du budget pour 1997, qui les ont stupefies. Est-il vrai que la totalite de la collecte du 1 p. 100 des salaries serait affectee au fonds national d'aide au logement, ce qui privera la construction sociale de pres de 5 milliards de recettes ? Vous risquez ainsi de tuer de nombreux organismes HLM qui seront prives de tresorerie et ne pourront plus engager de constructions nouvelles, notamment la ou le foncier est assez cher. D'un trait de plume, vous supprimerez donc 750 millions de subventions et de participations annuelles et plus de 1,5 milliard de prefinancement quasi gratuit indispensable a la construction HLM. Par ailleurs, cela n'apportera rien aux aides au logement que vous envisagez de reduire de plus de 5 milliards.

Devant l'impossibilite ou se trouvent deja de nombreux menages de payer leur loyer, pouvez-vous nous confirmer que vous avez renonce a integrer les allocations familiales dans le calcul de l'assiette des aides au logement ? Monsieur le Premier ministre, vous ne pouvez renvoyer au pret a taux zero tous les problemes du logement en France. Le droit au logement impose la construction et l'entretien de nombreux logements locatifs sociaux et le maintien du pouvoir d'achat des aides au logement. Deja cette annee, il est tres probable que les credits PLA que nous avons votes dans le budget de 1996 ne seront pas totalement consommes tant il devient impossible de construire. Or sans ces constructions, il n'y a pas d'egalite republicaine devant le logement. On constate, une fois de plus, que le discours du President de la Republique sur l'exclusion n'est qu'une gigantesque tromperie. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le president. La parole est a M. le ministre delegue au logement.

M. Pierre-Andre Perissol, ministre delegue au logement. Monsieur le depute, vous le savez bien, aucun pays ne peut vivre durablement au-dessus de ses moyens. C'est bien parce que d'aucuns, a une certaine epoque, l'ont oublie et n'ont pas engage les reformes, qui etaient pourtant indispensables, que les impots servent aujourd'hui d'abord a payer notre dette avant de s'investir dans les routes, les ecoles ou le logement. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste. - Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

Tous les ministeres devront repondre a l'objectif de reduction de la depense publique, le ministere du logement au meme titre que les autres.

Mme Frederique Bredin. C'est une erreur !

M. le ministre delegue au logement. Le Premier ministre a bien precise la regle: aucune depense n'est a priori taboue, mais aucune economie n'est predeterminee.

Mme Frederique Bredin. Vous devriez demissionner, monsieur le ministre !

M. le ministre delegue au logement. Depuis un an, le Gouvernement a mis en tout cas le logement au coeur de ses priorites d'action (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste)...

Mme Frederique Bredin. Vous demissionneriez si vous en aviez le courage !

M. le president. Madame Bredin, je vous en prie.

M. le ministre delegue au logement. ... en assignant deux objectifs a sa politique. Le premier est social et vise a

reduire la fracture sociale en renforçant le droit au logement. Le second est économique puisque le secteur du bâtiment et du logement a toujours été considéré comme un moteur de l'activité et de la dynamique économiques.

M. Louis Mexandeau. Eh bien, le moteur a cale !

M. Julien Dray. Il est grippé.

M. Christian Bataille. Il est carrément en panne !

M. le ministre délégué au logement. La préparation du budget pour 1997 se fera en tenant compte d'une discipline budgétaire accrue mais également en respectant ces deux objectifs. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

Texte de la réponse

M. le président. La parole est à M. Jacques Guyard.

M. Jacques Guyard. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

Les organismes chargés du logement social, les associations de locataires et les bénéficiaires des aides au logement et l'industrie du bâtiment ont eu vent de données, sur la préparation du budget pour 1997, qui les ont stupéfiés. Est-il vrai que la totalité de la collecte du 1 p. 100 des salaires serait affectée au fonds national d'aide au logement, ce qui privera la construction sociale de près de 5 milliards de recettes ? Vous risquez ainsi de tuer de nombreux organismes HLM qui seront privés de trésorerie et ne pourront plus engager de constructions nouvelles, notamment là où le foncier est assez cher. D'un trait de plume, vous supprimerez donc 750 millions de subventions et de participations annuelles et plus de 1,5 milliard de préfinancement quasi gratuit indispensable à la construction HLM. Par ailleurs, cela n'apportera rien aux aides au logement que vous envisagez de réduire de plus de 5 milliards.

Devant l'impossibilité où se trouvent déjà de nombreux ménages de payer leur loyer, pouvez-vous nous confirmer que vous avez renoncé à intégrer les allocations familiales dans le calcul de l'assiette des aides au logement ? Monsieur le Premier ministre, vous ne pouvez renvoyer au prêt à taux zéro tous les problèmes du logement en France. Le droit au logement impose la construction et l'entretien de nombreux logements locatifs sociaux et le maintien du pouvoir d'achat des aides au logement. Déjà cette année, il est très probable que les crédits PLA que nous avons votés dans le budget de 1996 ne seront pas totalement consommés tant il devient impossible de construire. Or sans ces constructions, il n'y a pas d'égalité républicaine devant le logement. On constate, une fois de plus, que le discours du Président de la République sur l'exclusion n'est qu'une gigantesque tromperie. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué au logement.

M. Pierre-André Perissol, ministre délégué au logement. Monsieur le député, vous le savez bien, aucun pays ne peut vivre durablement au-dessus de ses moyens. C'est bien parce que d'aucuns, à une certaine époque, l'ont oublié et n'ont pas engagé les réformes, qui étaient pourtant indispensables, que les impôts servent aujourd'hui d'abord à payer notre dette avant de s'investir dans les routes, les écoles ou le logement. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste. - Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

Tous les ministères devront répondre à l'objectif de réduction de la dépense publique, le ministère du logement au même titre que les autres.

Mme Frédérique Bredin. C'est une erreur !

M. le ministre délégué au logement. Le Premier ministre a bien précisé la règle : aucune dépense n'est a priori taboue, mais aucune économie n'est prédéterminée.

Mme Frédérique Bredin. Vous devriez démissionner, monsieur le ministre !

M. le ministre délégué au logement. Depuis un an, le Gouvernement a mis en tout cas le logement au cœur de ses priorités d'action (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste)...

Mme Frédérique Bredin. Vous démissionneriez si vous en aviez le courage !

M. le président. Madame Bredin, je vous en prie.

M. le ministre délégué au logement. ... en assignant deux objectifs à sa politique. Le premier est social et vise à réduire la fracture sociale en renforçant le droit au logement. Le second est économique puisque le secteur du bâtiment et du logement a toujours été considéré comme un moteur de l'activité et de la dynamique

economiques.

M. Louis Mexandeau. Eh bien, le moteur a cale !

M. Julien Dray. Il est grippe.

M. Christian Bataille. Il est carrement en panne !

M. le ministre delegue au logement. La preparation du budget pour 1997 se fera en tenant compte d'une discipline budgetaire accrue mais egalement en respectant ces deux objectifs. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

Données clés

Auteur : [M. Guyard Jacques](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1666

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : logement

Ministère attributaire : logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 mai 1996, page 3503

Réponse publiée le : 29 mai 1996, page 3503

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 29 mai 1996